

### 157 milliards d'euros de consommation touristique en France en 2013

La consommation touristique intérieure a progressé de 1,4 % en 2013. Elle atteint 157 milliards d'euros et est équivalente à 7,4 % du PIB. Les touristes français en réalisent les deux tiers et les non-résidents un tiers. La progression est plus forte pour les touristes étrangers (+ 2,3 %) que pour les Français (+ 1,0 %). Les dépenses dans les cafés et les restaurants augmentent nettement, celles dans les hôtels sont stables. La hausse des dépenses dans les campings, les résidences hôtelières et les locations meublées explique la croissance d'ensemble des dépenses en hébergement marchand. Dans les transports aériens, l'effet low-cost se poursuit comme les années précédentes : la hausse sensible des volumes compense largement la baisse des prix.

Touristes et excursionnistes français et étrangers ont dépensé 157 milliards d'euros en France en 2013 (tableau 1). Les deux tiers de la consommation touristique intérieure (encadré) sont réalisés par les résidents français (106 milliards d'euros), un tiers étant consommé par les non-résidents<sup>1</sup> (51 milliards d'euros). La consommation touristique intérieure en France est équivalente à 7,4 % du PIB en 2013 (tableau 2). Ce même ratio était de 7,1 % en 2010, la hausse témoignant d'une contribution croissante du tourisme à l'économie française.

#### Les touristes étrangers assurent la moitié de la croissance de la consommation touristique intérieure

La consommation touristique intérieure augmente en valeur de 1,4 % par rapport à 2012 (graphique 1), principalement sous l'effet d'une progression des prix (+ 1,2 %). L'évolution d'ensemble est la somme des contributions, égales (+ 0,7 point de pourcentage chacune), des clientèles françaises et étrangères.

<sup>1</sup> Par la suite, on désigne par « Français » les résidents et par « étrangers » les non-résidents.

Tableau 1 : Évolution de la consommation touristique

	2010	2011	2012	2013
Consommation touristique intérieure (en milliards d'euros courants)	141,2	151,0	154,7	156,9
Visiteurs français	97,5	103,5	104,8	105,9
Visiteurs étrangers	43,6	47,5	49,9	51,0
Évolution (en %)	1,2	7,0	2,5	1,4
Visiteurs français	0,9	6,1	1,3	1,0
Visiteurs étrangers	2,0	8,9	4,9	2,3
Contribution à l'évolution (en points de %)	1,2	7,0	2,5	1,4
Visiteurs français	0,6	4,2	0,9	0,7
Visiteurs étrangers	0,6	2,8	1,6	0,7

Note de lecture : en 2013, la consommation touristique des visiteurs étrangers s'élève à 51,0 milliards d'euros et est en hausse de 2,3% par rapport à 2012. Les visiteurs étrangers contribuent en 2013 à 0,7 point de croissance de la consommation touristique intérieure et les visiteurs français à 0,7 point de croissance également.

Sources : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2010 ; Insee, Comptes nationaux, base 2010.

La consommation touristique des étrangers décélère depuis 2011 (+ 2,3 % en 2013 après + 4,9 % en 2012 et + 8,9 % en 2011) ; elle augmente cependant sur cette période, et notamment en 2013, nettement plus que la consommation touristique des Français, elle aussi en décélération (+ 1,0 % après + 1,3 % en 2012 et + 6,1 % en 2011).

Le tourisme est une composante essentielle de l'activité économique française. Les Français partent très majoritairement en France (90 % des voyages) et leur consommation touristique représente 9,4 % de la consommation finale effective des ménages en 2013. Il s'agit d'une somme équivalente à 5 % du PIB français. La consommation touristique des étrangers, équivalente à 2,4 % du PIB, représente à elle seule près d'un tiers de la consommation touristique totale.

#### Les dépenses de restauration progressent nettement en 2013

Les dépenses en cafés et restaurants progressent de 3,7 % en 2013 (tableau 3). Cette progression s'explique par une croissance des prix de 2,2 % mais aussi par une forte croissance hors-prix

des dépenses des étrangers (+ 6,2 %). Dans le même temps, les dépenses à prix constant des Français s'érodent de 1,1 %. Alors que les dépenses en hébergements marchands s'accroissent globalement de 2,1 %, sous l'effet d'une hausse des prix de + 1,2 % et de + 0,9 % à prix constant, les dépenses en hôtels (- 0,1 %) stagnent, sans incidence des prix, à peu près stables eux aussi. La fréquentation des hôtels souffre principalement de la désaffection des Français, dont les dépenses diminuent de 2,2 %. Dans le même temps, la consommation des étrangers progresse de 3,2 %.

En effet, alors que la fréquentation des Français diminue dans toutes les catégories d'hôtels, celle des étrangers progresse, en particulier dans les catégories supérieures, ce qui conduit à des dépenses moyennes par nuitée en hausse. Les consommations touristiques des autres modes d'hébergements s'accroissent de 3 à 5 %, notamment du fait d'une hausse des prix de 2 à 3 %. La hausse des dépenses des étrangers est vive dans les campings (+ 6,9 %) en 2013, largement du fait d'une hausse des dépenses hors effet prix de + 5,1 %. Elle s'explique par un accroissement du nombre de nuitées dans les campings, mais aussi par une montée en gamme de l'offre, répondant à la demande des campeurs. En effet, les étrangers choisissent de plus en plus des emplacements équipés au détriment des emplacements nus et fréquentent des campings de gamme supérieure. L'offre française de campings s'adapte progressivement, avec un nombre croissant d'emplacements équipés et une gamme étendue de services.

### Hausse des dépenses de transport aérien malgré le low-cost

La progression de la consommation touristique dans les services de transports, hors transports urbains, est de 2,1 % en 2013. Le mode aérien contribue fortement à la hausse d'ensemble avec une progression des dépenses des touristes de 2,8 % en 2013. Depuis plusieurs années, les prix des vols diminuent, en particulier à cause de la percée du low-cost, mais la progression du trafic compense largement cette baisse. A l'inverse s'agissant du transport ferroviaire, en 2013 comme en 2012, la hausse de la consommation touristique (+1,5 %) s'explique principalement par une hausse sensible des prix (+ 2,6 %). Enfin, la progression des dépenses dans les transports routiers et par voie d'eau est presque nulle en 2013.

**Tableau 2 : Poids de la consommation touristique dans le PIB**

	2010	2011	2012	2013
Produit intérieur brut (en milliards d'euros courants)	1 998,5	2 059,3	2 091,1	2 113,7
<b>Poids de la consommation touristique intérieure dans le PIB (en %)</b>	<b>7,06</b>	<b>7,33</b>	<b>7,40</b>	<b>7,42</b>
Visiteurs français	4,88	5,02	5,01	5,01
Visiteurs étrangers	2,18	2,31	2,39	2,41

Note de lecture : la consommation touristique intérieure représente 7,42 % du PIB de l'année 2013, dont 5,01 % pour la consommation des visiteurs français et 2,41 % pour celle des visiteurs étrangers.

Sources : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2010 ; Insee, Comptes nationaux, base 2010.

La diminution des dépenses en carburant atteint 3,8 % en 2013. Elle provient à la fois d'une baisse des prix (-2,8 %) et d'un moindre volume de carburant consommé (- 1,1 %). Les cours du pétrole ont baissé en 2013, ce qui s'est traduit par une baisse des prix à la pompe. Parallèlement, le nombre de kilomètres parcourus par les automobilistes pour partir en vacances diminue depuis plusieurs années. Enfin, le parc automobile se renouvelle avec des modèles plus sobres. Ces phénomènes se conjuguent pour faire diminuer la consommation de carburant.

### Les dépenses en services culturels, sportifs et de loisirs stagnent

Les dépenses dans les casinos diminuent de 4,6 %, une baisse sensible des mises étant observée depuis plusieurs années.

Les dépenses effectuées dans les musées, les spectacles et autres activités culturelles ont légèrement progressé en 2013 (+ 2,2 %). La fréquentation des principaux sites culturels français est en hausse avec notamment la première année pleine du musée du Louvre-Lens ouvert au public en décembre 2012. Avec plus de 860 000 visites en un an, ce musée se positionne parmi les 20 sites culturels français les plus visités en 2013.

Après une année 2012 de forte hausse (+ 3,8 %), la dépense touristique dans les parcs d'attractions et les autres services récréatifs a progressé plus modestement (+ 1,1 %) en 2013. Cette évolution est conforme à la baisse de fréquentation observée dans la plupart des grands parcs d'attraction français.

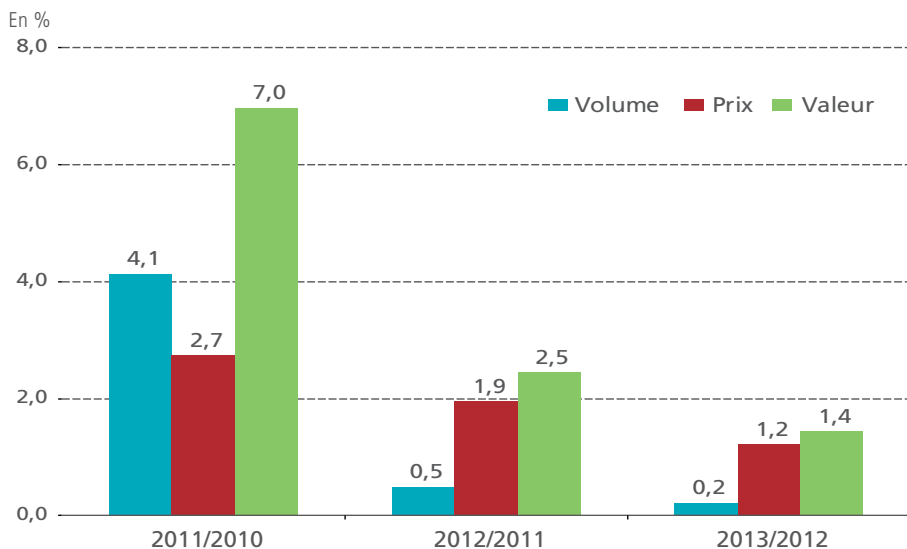
### L'hébergement, la restauration et le transport représentent la moitié de la dépense touristique

Les principaux postes de la dépense des touristes (*graphique 2*) sont liés aux services

de transport, hors transport urbain, (28 Md€), à l'hébergement quand il est payant (24 Md€) et aux dépenses dans les restaurants et les cafés (20 Md€). À eux trois, ces postes représentent la moitié (52 %) du budget des touristes en France. Ces derniers dépensent également une somme importante (17 Md€) pour l'achat de carburant, les péages autoroutiers et les frais de location de voiture.

La structure de la dépense touristique des étrangers diffère de celle des Français. Les parts des dépenses en services de transports, en restaurants et cafés et en « autres dépenses » sont ainsi plus importantes dans le budget des étrangers que dans celui des Français. En particulier, les étrangers ont des coûts de transport plus importants que les Français, car ils viennent en général de plus loin et sont davantage amenés à emprunter des moyens de transports onéreux. Ils concentrent également lors de leur voyage en France des achats

**Graphique 1 : Évolution de la consommation touristique en volume, prix et valeur**



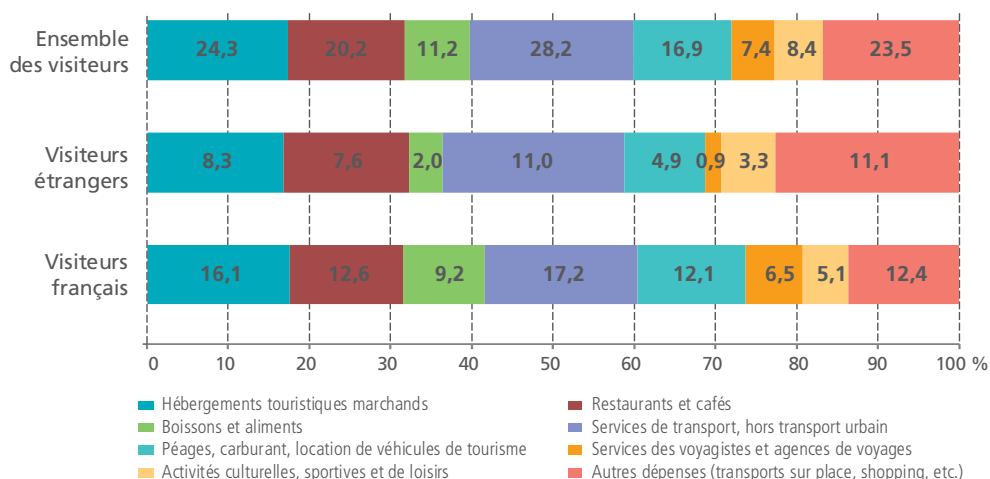
Source : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2010.

coûteux (biens de valeur, shopping de luxe...) alors que les Français peuvent les répartir plus facilement en plusieurs fois du fait de la proximité de l'offre.

Les étrangers dépensent aussi, en proportion de leur budget, un peu plus pour les services culturels, sportifs ou de loisirs.

Inversement, les étrangers consacrent une part moins importante de leur budget aux boissons et aliments, car ils dépensent plus dans les restaurants ou à l'hôtel en pension complète. Les dépenses de carburant sont moindres aussi, car ils utilisent plus facilement des transports collectifs (avions, trains...). Enfin, leurs dépenses en agences de voyages sont plutôt effectuées avant le départ dans le pays de résidence et, dans ce cas, ne rentrent pas dans le champ de la consommation touristique intérieure.

**Graphique 2 : Structure de la dépense touristique en 2013 en milliards d'euros**



Note de lecture : les visiteurs étrangers ont dépensé 8,3 Md€ en hébergements touristiques marchands, soit environ 17 % du total de leur dépense touristique.

Source : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2010.

**Tableau 3 : Consommation touristique par poste détaillé**

	Valeurs 2010	Valeurs 2011	Valeurs 2012	Valeurs 2013	Évolution 2013/2012
<b>I Dépenses en services caractéristiques</b>	<b>84,0</b>	<b>88,5</b>	<b>90,3</b>	<b>92,1</b>	<b>2,1%</b>
1. Hébergements touristiques marchands	21,5	23,2	23,8	24,3	2,1%
Hôtels	11,7	12,4	12,7	12,7	-0,1%
Campings <sup>(1)</sup>	1,8	1,9	2,0	2,0	4,4%
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	6,0	6,6	6,8	7,2	5,2%
Autres hébergements marchands <sup>(2)</sup>	2,0	2,3	2,3	2,4	3,5%
2. Restaurants et cafés	18,0	19,0	19,5	20,2	3,7%
3. Services de transports <sup>(3)</sup>	25,2	26,7	27,6	28,2	2,1%
Transport par avion	15,3	16,0	16,7	17,2	2,8%
Transport par train	6,8	7,5	7,8	7,9	1,5%
Transport par autocar	2,4	2,4	2,4	2,4	-0,4%
Transport fluvial et maritime	0,8	0,8	0,8	0,8	0,3%
4. Location de courte durée de matériel	3,3	3,4	3,4	3,5	1,4%
Location de véhicules de tourisme	2,1	2,1	2,1	2,2	0,8%
Location d'articles de sports et loisirs	1,2	1,3	1,3	1,3	2,3%
5. Services des voyagistes et agences de voyages	7,7	7,8	7,4	7,4	0,1%
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	8,3	8,4	8,5	8,4	-0,2%
Musées, spectacles et autres activités culturelles	2,1	2,1	2,1	2,2	2,2%
Casinos	2,3	2,3	2,3	2,2	-4,6%
Parcs d'attractions et autres services récréatifs	2,9	2,9	3,1	3,1	1,0%
Remontées mécaniques	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9%
<b>II Autres postes de dépenses</b>	<b>41,8</b>	<b>46,9</b>	<b>48,2</b>	<b>48,2</b>	<b>-0,1%</b>
Carburant	9,8	11,4	11,7	11,2	-3,8%
Péages	3,3	3,4	3,5	3,5	1,7%
Aliments et boissons <sup>(4)</sup>	10,0	10,6	10,9	11,2	2,9%
Biens de consommation durables spécifiques <sup>(5)</sup>	6,1	6,6	6,5	6,5	-0,1%
Autres biens de consommation <sup>(6)</sup>	8,2	10,0	10,6	10,1	-4,1%
Taxis et autres services de transport urbain	1,5	1,7	1,8	2,0	10,0%
Autres services <sup>(7)</sup>	2,9	3,1	3,3	3,6	8,7%
<b>III Dépenses touristiques (III = I + II)</b>	<b>125,8</b>	<b>135,3</b>	<b>138,5</b>	<b>140,3</b>	<b>1,3%</b>
<b>IV Hébergements touristiques non marchands<sup>(8)</sup></b>	<b>15,4</b>	<b>15,7</b>	<b>16,2</b>	<b>16,6</b>	<b>2,6%</b>
<b>V Consommation touristique (V = III + IV)</b>	<b>141,2</b>	<b>151,0</b>	<b>154,7</b>	<b>156,9</b>	<b>1,4%</b>

<sup>(1)</sup> Y compris campings municipaux.

<sup>(2)</sup> Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

<sup>(3)</sup> Hors taxis, transilien et autres services de transport urbain.

<sup>(4)</sup> Hors restaurants et cafés.

<sup>(5)</sup> Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances.

<sup>(6)</sup> Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.

<sup>(7)</sup> Réparations autos, soins corporels, etc.

<sup>(8)</sup> Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Note de lecture : La consommation touristique intérieure s'élève en valeur à 156,9 milliards d'euros en 2013.

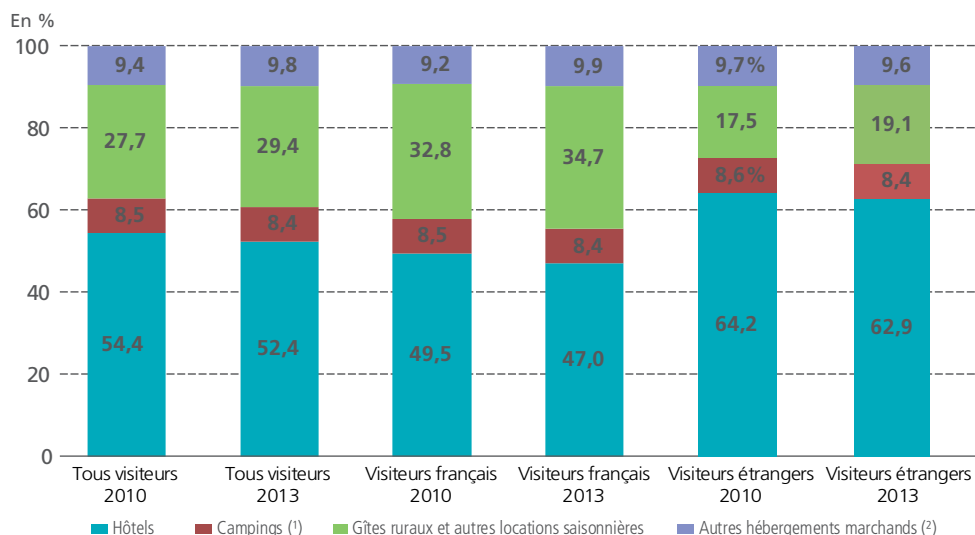
Source : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2010.

## La location gagne des parts de marché dans les dépenses d'hébergements

La part des dépenses hôtelières a tendance à diminuer dans le total des dépenses en hébergements marchands depuis 2010 (graphique 3). La part de marché des campings et des autres hébergements étant stable, la baisse de la part hôtelière se fait au bénéfice des dépenses de location. Ce phénomène concerne surtout les Français (- 2,5 % de part de marché des hôtels dans les hébergements marchands depuis 2010) mais aussi les étrangers (- 1,3 %). Les locations ont accru globalement leur part de marché de 1,7 % depuis 2010 chez les Français et les étrangers.

Jean-Christophe LOMONACO, DGE

Graphique 3 : Parts de marché des modes d'hébergement en 2010 et 2013



(1) Y compris campings municipaux.

(2) Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

Source : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2010.

## Compte satellite du tourisme

Selon les recommandations de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) édictées en 2008, un compte satellite du tourisme (CST) a pour objectif, pour une économie donnée, d'analyser en détail tous les aspects de la demande de biens et services associés à l'activité des visiteurs, de voir comment cette demande se confronte dans la pratique à l'offre de ces biens et services et de décrire les interactions entre cette offre et d'autres activités économiques. Le CST a pour but de mieux articuler les statistiques du tourisme au sein du système statistique d'un pays et d'accroître la comparabilité internationale de ces statistiques.

## Méthode

Les résultats présentés ici portent sur les années 2010 à 2013 et sont provisoires. Ils sont définis à méthodologie constante par rapport aux publications des années précédentes. Les différences observées avec les publications antérieures sont dues à la mise à jour des données de la Comptabilité nationale, désormais en « base 2010 » et à l'actualisation de certains paramètres pour l'ensemble de la période 2010-2013.

## Glossaire

### Consommation touristique intérieure

La consommation touristique intérieure est le concept central du CST. L'agrégat mesure la consommation des visiteurs (touristes et excursionnistes) français ou étrangers, au cours ou en vue des voyages qu'ils ont effectués en France ou à partir du territoire français, réalisée auprès des fournisseurs de services et de biens de consommation résidant en France. La consommation touristique intérieure se décompose en deux parties : interne, qui mesure la

consommation des visiteurs résidant en France ; réceptrice, qui mesure la consommation des visiteurs résidant à l'étranger.

### Dépense touristique intérieure

La dépense touristique intérieure est la part de la consommation touristique intérieure acquise contre paiements effectués, soit par les visiteurs eux-mêmes (cas le plus fréquent), soit par d'autres agents agissant en leur faveur.

Elle est égale à la consommation touristique intérieure, à l'exception du poste « Hébergements touristiques non marchands » qui regroupe les loyers imputés aux propriétaires des résidences secondaires. Les loyers imputés représentent le montant estimé qu'auraient eu à verser les propriétaires de résidences secondaires s'ils avaient été locataires et non propriétaires de leur bien.

### Visiteur

Un visiteur est un voyageur qui se déplace hors de son environnement habituel, et rentre de fait dans le champ du tourisme. Le motif du déplacement peut être d'ordre personnel (loisirs, visites à des proches, santé, etc.), professionnel (missions, formations, séminaires, congrès, etc.) ou mixte. On distingue deux types de visiteurs : les touristes, qui passent au moins une nuit (et moins d'un an) sur leur lieu de visite ; les excursionnistes (allers-retours à la journée à plus de 100 kilomètres de leur domicile et hors de leur environnement habituel comme le lieu de travail par exemple), qui ne passent pas de nuit sur leur lieu de visite. Les allers-retours à la journée transfrontaliers sont également comptés, quelle que soit leur distance (sauf les allers-retours entre le domicile et le lieu de travail ou d'étude qui sont hors du champ du tourisme).

Pour en savoir plus...

Consultez la rubrique « Études et statistiques »  
du site [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

Directeur de la publication : Pascal Faure

Rédacteur en chef : François Magnien

Secrétariat de rédaction : Martine Automme,  
Nicole Merle-Lamoot

Composition : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin

ISSN : 2269-3092

Dépôt légal : 2014

DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine

**DGE**  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENTREPRISES